

**DANS CE
NUMÉRO :**

Le mot du Maire	1
Gestion	2
Environnement	2
Communication	3
Travaux	4
Patrimoine	4
Bilan de l'été	5
Culture	6
Sports	7
Animation	8
En bref	
Ciné EUROPE	10
Opposition	11
Services	12



Vœux du Maire 2015

Nous sortons d'une année particulière avec un renouvellement démocratique d'importance dans nos communes et nos intercommunalités. Depuis les élections, nous mettons tout en œuvre pour justifier la confiance accordée par la population.

Je remercie tous ceux qui s'engagent dans leur vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive en faveur de notre belle commune, comptant de nombreuses associations qui contribuent à son dynamisme. En effet,

celles-ci apportent une grande richesse de par la diversité des activités proposées et le nombre de membres actifs, ainsi que les manifestations organisées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif.

Nous sommes dans un contexte budgétaire contraint et présentant peu de marges de manœuvres, avec un effet de ciseaux, c'est-à-dire une évolution contraire des dépenses et des recettes. La crise accélère la prise de conscience des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses.

Avec des dotations de l'Etat en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour toutes les collectivités locales. Dans ce domaine, nous nous devons donc d'être exemplaires. Gérer une commune, c'est aussi défendre un état d'esprit

et des principes : pour Plaisance, c'est le « bien vivre » ensemble, la solidarité, la qualité du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité, la proximité, et tout ce qui fait que chaque citoyen se sent véritablement impliqué dans notre commune.

Malgré les difficultés, nous maintenons nos engagements de développement de la ville, sur le plan économique, social, culturel et sportif, sur l'accès aux services publics, la tranquillité publique, et la préservation de notre environnement.

Au nom de l'ensemble des élus de la commune, je vous présente mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Régis SOUBABÈRE

GESTION

LES FINANCES DES COMMUNES

UN CONTEXTE DIFFICILE : le Gouvernement a décidé avec la loi d'avril 2014 de diminuer pendant 3 ans les dotations aux collectivités territoriales, pour un **montant de 11 milliards d'euros**. Ces dotations pouvaient être assimilées en fait à des subventions de fonctionnement aux communes et existaient sous la forme de dotation globale de fonctionnement depuis 1979. **Leur diminution va se traduire pour Plaisance par un montant d'environ 60 000 € sur 3 ans.**

Comme tout « village centre », chef lieu de canton, la commune supporte des charges de centralité. Pour pallier cet état de fait, nous avons plusieurs possibilités :

- réduire les investissements (travaux)
- diminuer les subventions aux associations, dont les montants sont particulièrement importants à Plaisance
- augmenter les taux de fiscalité directe

locale (impôts locaux)

- diminuer les frais de fonctionnement, et parmi ceux-ci, les dépenses en électricité (environ 76 000 € par an).

Dans ce but, nous avons pris quelques décisions afin de **réduire les dépenses**, en remettant en cause le mode de gestion de certains équipements ou services, et en reconsidérant la politique tarifaire des services municipaux.

Nous avons lancé des études pour tenter de **réduire le coût de l'éclairage public** (les pistes de réflexion comprenant une interruption de nuit, ou des variateurs de tension, ou un éclairage un mât sur deux).

Le Conseil Municipal a décidé de demander aux **associations qui bénéficient de locaux à titre exclusif** de participer à hauteur de **40 % aux frais de fonctionnement** (électricité, eau...) sur la base des dépenses de l'exercice précédent,

alors que jusqu'à présent, la commune prenait en charge 100 % des frais.

Nous avons également décidé que les associations qui organisent des lotos ou autres repas, entre le 1er novembre et le 30 avril, régleront un **forfait de 50 € pour le chauffage de la salle polyvalente**.

Nous serons peut être amenés à envisager la cession par la commune d'éléments d'actifs non stratégiques.

L'équipe municipale mettra tout en œuvre pour concilier nouvelles actions et économies, conservation de son important patrimoine et maîtrise des dépenses de fonctionnement, en préservant la commune du surendettement que connaissent beaucoup d'autres collectivités.

R. SOUBABERE

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

LES DECORATIONS DE NOEL : Un bel exemple de participation citoyenne !

Lancée en octobre lors d'une première réunion en mairie, l'opération « Décorations de Noël » a été couronnée de succès. Elles ont été réalisées à partir d'idées simples, fort peu coûteuses, de matériaux de récupération et de végétation hivernale.

Un très grand merci aux ateliers municipaux et aux bénévoles pour cette ambiance festive appréciée de tous.



ENTRETIEN DE PLAISANCE OU LA QUADRATURE DU CERCLE ? La propreté de la ville est l'affaire de tous les citoyens.

Malgré les efforts des élus et des deux adjoints en charge de ce secteur : Jacques LADEVEZE et Claudie BERTRAND, aidés dans cette lourde tâche par les ateliers municipaux, on entend souvent le même reproche : Plaisance est sale. Donc nous allons vous informer de ce que nous avons fait, de ce que nous pouvons faire mais aussi de ce que vous pouvez et devez faire.

Des engagements pris et tenus : nous nous étions engagés à fleurir les façades de la mairie : nous l'avons fait. Nous nous étions engagés à nettoyer le square MITTERRAND et le Monument aux Morts pour les cérémonies du 11 novembre. Nous l'avons fait. Nous avons passé le karcher dans la rue Adour avant l'arrivée de l'été. Nous venons de faire nettoyer et repeindre le couvert qui va de la place de la mairie à la rue des Pyrénées. Nous avons entretenu les terrains, pelouses, abords du lac et nous continuons.

Nous devons entretenir 48 kms de rues et fossés. Nous ne pouvons plus utiliser de produit désherbant trop agressif. Avec l'été pluvieux que nous avons eu, il était impossible que l'herbe ne repousse pas. **Nous avons utilisé 600 h de main d'oeuvre** pour passer l'épaveuse et entretenir les haies et les talus préférant une solution en « interne » à un appel à une entreprise privée par volonté d'économie.

A vous ! Soyez citoyens. Respectez les lieux publics. Ne jetez pas vos déchets n'importe où. N'arrachez pas les fleurs mais arrosez-les si elles ont soif (Merci à ceux qui le font). **SURVEILLEZ VOS ANIMAUX :** vous êtes responsables de leurs déjections. Avoir dans la poche un sac plastique et ramasser se fait partout. Nous n'avons pas les moyens de recruter un garde-champêtre pour donner des amendes. Nous vous rappelons que l'entretien de votre pas de porte est à votre charge. Merci à tous ceux qui par leurs actions contribuent à donner de Plaisance une image attractive et respectent le domaine public.



CIMETIERE SAINT NICOLAS : on nous a reproché de ne pas couper l'herbe entre les tombes. Nous vous rappelons que vous êtes propriétaires de votre concession et qu'à ce titre, c'est à vous d'entretenir non seulement le caveau mais également le terrain qui l'entoure. Les services municipaux se doivent eux d'entretenir les parties communes : les allées et les abords du cimetière.

Nous devons mieux aménager le parking. Nous ne l'avons pas oublié. Nous le ferons.

CONCOURS FLEURISSEMENT 2014 en juin, le jury départemental, comme chaque année, a fait le tour des espaces verts de la ville : le square, le mini-golf, le swing-golf, l'île etc.. en présence des deux jardiniers de la ville. Ils ont été encouragés à progresser dans les plantations d'espèces résistantes à la chaleur et sobres en arrosage. Ils ont reçu un prix d'encouragement pour leur travail en décembre à la Préfecture.

CONCOURS « LES MAISONS FLEURIES 2014 » Le jury municipal, après la visite des maisons, s'est réuni afin de délibérer sur le classement donné lors de la traditionnelle cérémonie des Vœux. Les lauréats 2014 sont : 1er Prix : M. REVEL ; 2eme Prix ex-æquo : Mme Josette LEPOUTRE et M. CUGINI ; 3eme Prix : Mme ZAGO. Merci à tous pour leur participation à l'embellissement de Plaisance. Nous rappelons que seules les plantations visibles de la rue sont prises en compte par le jury.



COMMUNICATION



SIGNALETIQUE : LE PROGRAMME SE POURSUIT

Les totems : installés sur les deux places. Ils ont été réalisés par les établissements Lacroix sur les propositions de la commission culture et communication de la Mairie et après concertation avec le bureau de l'Association des commerçants. Pour le financement, la commune a bénéficié de l'aide de l'Etat et du Pays du Val d'Adour dans le cadre de l'opération de dynamisation du commerce local (30% du total HT). Ces totems ont pour but de mettre en valeur les différentes activités de Plaisance et de les

repérer facilement. Au dos, un bref historique de la ville et un renvoi sur les circuits touristiques de la bastide sont plus spécialement destinés à l'information des nouveaux venus et des touristes. Ils participent également à l'embellissement des deux places.

Le rond point de Bonnet : vers une promotion de Plaisance en partenariat avec les Vignerons de Saint Mont. L'aménagement du rond-point est maintenant terminé ce qui est très bien pour la sécurité de ce carrefour très dangereux. En revanche, la signalisation de Plaisance reste insuffisante. Sur la D946, on ne voit apparaître notre ville sur les panneaux de signalisation qu'à partir du carrefour de Riscle ! Réponse du Conseil Général : il s'agit de respecter un nouveau classement des villes.

Raison de plus pour profiter de l'espace central du rond point pour faire la promotion de Plaisance et inciter les automobilistes de se détourner. Après trois réunions auxquelles ont participé Régis SOUBABERE, Cathy COSTES pour la mairie, Alain BERTRAND, président de l'Association des

Commerçants et Eric FITAN pour les Vignerons de St Mont, on s'achemine vers un projet concerté d'aménagement de cet espace qui sera déposé au Conseil Général en février au plus tard.

LE SITE INTERNET : nous avons pris du retard sur ce projet. Après consultations de différentes agences de communication, il a été décidé, dans un souci d'économie, de faire appel à nos ressources propres. Nous espérons arriver à un résultat en février 2015.

TRAVAUX

LA PLAINE : les logements sociaux sont bien avancés.

Au lotissement de La Plaine, mis en place par la municipalité précédente, trois maisons, une habitée, deux en passe de l'être, sont sorties de terre. Sur le macro lot acquis par le Toit Familial, les sept logements répartis sur deux bâtiments voient leur gros



œuvre bien avancé, le premier est recouvert, le second, qui est aussi le plus grand, l'est déjà à moitié. Les travaux de finition et d'aménagement intérieur, pourront se poursuivre même en cas d'intempéries. Une publicité est prévue pour favoriser la vente des derniers lots communaux.

LA DIGUE DE ROUSSET : fortement dégradée par les crues de janvier est en réparation. Les travaux de renforcement de l'écluse à l'entrée du canal ont débuté et devront être achevés avant que l'hiver et les hautes eaux ne reviennent.

L'ESPACE DE GRAND JEU en extension du terrain d'honneur, entre ce dernier et le lac, est ensemencé après apport de terre et arasement et sera opérationnel dès le printemps prochain.

LE CLUB HOUSE DU TENNIS CLUB est à la disposition de ses membres grâce au don d'un chalet par le propriétaire du camping de l'Arros et au travail des employés municipaux. Il a été édifié sur pilotis par mesure de précaution. L'ancien sera détruit cet hiver.



PATRIMOINE

L'EGLISE, REFECTION DE LA TOITURE : la municipalité a toujours eu conscience de ce problème. L'entretien de cet imposant édifice est à la charge de la commune depuis la loi de 1901. En 2012, un premier devis de 240.000€ avait été établi. Il avait été décidé d'attendre d'inscrire cette importante dépense au budget et des travaux d'urgence avaient été réalisés en 2013.

Une aide possible de la Fondation du Patrimoine : le 13 décembre, Régis SOUBABERE, Catherine COSTES, ont reçu Christophe JANKOWIACK, spécialiste en droit du patrimoine, représentant bénévole de la Fondation du Patrimoine pour le Gers. Assistaient à cette réunion, M. BERTRAND de l'association « Orgue, Culture et Musique en Val d'Adour, Mme RIMAUD, M. THIEULE de l'association Plaisance Autrement. Bien que l'église ne soit pas classée, il est possible d'obtenir des aides. Les

subventions viendront du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Europe (Feder) et de dons privés transitant par la Fondation du Patrimoine.

Le montage du dossier : trois devis sont nécessaires, un sera retenu par le service départemental d'architecture et du patrimoine. Il y aura un avenant entre la commune, maître d'ouvrage, et le service départemental. Une convention sera signée entre Plaisance et la Fondation du Patrimoine, seule habilitée à récolter sur un compte spécial des dons qui proviennent de particuliers, d'associations, voire de mécénat d'entreprises privées (déductions fiscales de 66 %). Des demandes de devis vont donc être déposées auprès de trois entreprises de façon à pouvoir aller plus avant dans cet important dossier.

L'ANCIEN PRESBYTERE, situé rue Armagnac, a été, après jugement du tribu-

nal administratif et avec l'accord de l'évêché, repris par la commune. Son état de vétusté nécessite de gros travaux qui ne sont pas envisageables pour l'instant.



BILAN DE L'ÉTÉ : TOURISME - ANIMATIONS

UN ETE EN DEMI-TEINTE : les caprices de la météo n'ont pas favorisé la saison touristique qui a été dans l'ensemble très moyenne. On constate que les budgets des familles sont serrés et qu'il y a de plus en plus de demandes pour des activités à petits prix ou gratuites. Un nouvel engouement pour les activités « Nature » (randonnées pédestres et VTT) sont à prendre en compte pour la saison prochaine.

BASE DE LOISIRS : la base de loisirs a ouvert ses portes aux mois de juillet et d'août le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 15h à 19h sauf le lundi, journée réservée à l'entretien. Les deux activités principales : location d'embarcations et Swin-Golf ont été possibles sous le contrôle de deux jeunes embauchés dans le

cadre des emplois d'été : 50 locations de pédalos et 120 parcours de swin-golf ont été réalisés.

Par ailleurs, le club « Plaisance Swin-Golf » a proposé à 60 enfants et 10 adultes une initiation gratuite durant l'été.

LE MINIGOLF : un succès qui se confirme d'année en année. La fréquentation se stabilise autour des **4000 entrées** (3831 pour 2014) et les retours de la clientèle sont très positifs : lieu agréable et très bien entretenu, variété du parcours et attractivité des tarifs. A noter, une très bonne collaboration avec le Camping de l'Arros.



DES FETES DE L'ETE TRES ANIMEES MAIS COMPROMISES ?

Cette année encore les associations plaisantines ont assuré les animations des fêtes de l'été.

Beau succès pour les fêtes du 14 juillet : les 9 et 10 Juillet, la coupe du monde était à l'honneur avec un tournoi de foot. Le 14 Juillet : la traditionnelle journée des aficionados a retrouvé comme chaque année ses amateurs. Les quelques manifestants anti corrida n'ont pas réussi à entacher son ambiance festive. Sur ces 4 jours, comme d'habitude, le fameux Festival des sens, la course landaise, Intervillages et un bal chaque soir, le tout accompagné d'une belle fête foraine. Le feu d'artifice a clôturé ces fêtes en beauté et a attiré beaucoup de monde.

Les fêtes patronales d'août auraient dû également satisfaire les attentes de tous : soirée mousse, concours de pêche, le tout nouveau Arena Rugby Tour, le lâcher de sky lanternes, concerts d'orgue, vide grenier et bals.

Faire la fête dans le respect de l'autre ? Malheureusement, il est à déplorer que tout le monde ne sache pas se comporter. En effet, le 12/07 et le 10/08, des **bagarres très violentes** ont bien failli virer au drame et ont gâché le plaisir des autres puisque certaines manifestations ont ensuite dû être annulées. Si de tels événements devaient se reproduire, nul doute que les fêtes de l'été

seraient compromises. Nous espérons donc que chacun se montrera plus responsable à l'avenir et que Plaisance pourra continuer à proposer de belles fêtes dans le respect du vivre ensemble.



Le Festival de Jeu, les 22-23 et 24 août, proposé par l'association RPGers, a connu le même succès que les années précédentes. Le thème était « Les Steampunks » et Jules VERNE était à l'honneur.

Plus de 2500 amateurs se sont retrouvés pour partager leur passion dans une ambiance calme et festive, le respect des autres et des lieux.





BIENVENUE AU PERE AMBROISE KOUTOUAN NOUVEAU CURE DE PLAISANCE

Venu de Côte d'Ivoire où il est né dans un faubourg d'Abidjan, la capitale, le nouveau curé en charge de la paroisse de Plaisance a été officiellement intronisé le 4 octobre lors d'une très belle cérémonie présidée par Mgr GARDES, archevêque d'Auch. En France depuis 1998, il était en mission en Ardèche jusqu'en 2001 puis il a rejoint Lyon jusqu'en 2004. Après un passage à Toulon, il a intégré pour dix mois la paroisse Saint-Blaise de Mauvezin avant de rejoindre la Rivière Basse où il va s'occuper

des 57 communes de ce territoire, regroupement des secteurs paroissiaux de Marcillac, Riscle et Plaisance.

Désireux d'être à l'écoute des gens, il a fait part à la municipalité de son désir de loger sur Plaisance au moins deux jours par semaine et d'y rassembler les équipes de secteur plusieurs fois dans l'année. La municipalité s'est engagée à terminer les aménagements nécessaires à son relogement rue Saint Nicolas et à trouver une salle pour les réunions.

Quant aux cours d'éducation religieuse, ils auront lieu à l'Immeuble Lagnoux.

CULTURE



PREMIERE EXPOSITION DE L'ANNEE POUR L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES : le peintre Dithy ZAMO a exposé ses toiles salle n°1 du 8 au 16 novembre. Une belle exposition de toiles mélangeant figuratif et abstrait et utilisant une technique particulière propre à ce peintre généreux. Au-delà de l'exposition, il est intervenu deux fois auprès des élèves de l'atelier « découverte des métiers d'art » du Collège Pasteur dont les travaux étaient également exposés.

MUSIQUE : CONCERTS EN L'EGLISE. Une année faste grâce à la participation de nombreuses associations. 10 concerts sur l'année 2014 pour un public de plus en plus nombreux. La saison a commencé, le 18 mai, par le concert « Orgue et flûte traversière » dans le cadre du Salon des Métiers d'Art et s'est terminée le 22 décembre avec le très beau « Concert de Noël » de la chorale Mezza Voce. On a pu entendre successivement : le 13 juillet, Christophe BOUHIER à l'orgue accompagné des trompettes de l'Ecole de Musique pour une « Espagnolade 2 », le quatuor de trombones avec Christophe SANCHEZ et ses amis, le 3 août, « Jeux de voix », magnifique programme proposé par Sylvie Pérez et Nadia LAVOYER, le 10 août, « Mozart et Friends » avec Laurent CARLE à l'orgue, le 28 août « Un moment d'Opéra » par la chorale « Meliane » en stage au Château du Couloumé.

Une mention spéciale pour le Concert de l'Avent : le 5 décembre près de 200 choristes et musiciens ont captivé un très nombreux public. Pour la première fois, on a pu entendre l'orgue joué par Christophe BOUHIER et l'Harmonie de l'Ecole de Musique placée sous la baguette de Philippe LABEYROU. Les voûtes de l'église ont résonné des échos de l'« Alléluia » de Haendel. Un moment magique que les spectateurs n'oublieront pas.

Les visites de l'été en partenariat avec l'Office de Tourisme : 450 visiteurs en 2014.



L'orgue a également retrouvé sa place dans la liturgie et joue régulièrement pour les offices religieux. Notons la très belle veillée de Noël qui a réuni autour du grand orgue la chorale paroissiale, les trompettes de l'École de Musique et le haut-contre Luan GOES.

De nombreux projets de concerts et d'animations autour en 2015 avec un cycle de concerts qui débutera dans le cadre du Salon des Métiers d'Art se poursuivra sur l'année et un festival « Orgue et Cinéma » en septembre 2015.

ÉCOLE DE MUSIQUE : une année positive.

En quelques chiffres : **96 élèves musiciens, 9 professeurs, 448 cours de formation musicale, 2368 cours d'instruments, 150 répétitions** et ateliers en 2013-2014. Au final, 61 élèves ont passé les examens de fin d'année avec 100 % de réussite. Les différents ensembles ont assuré 28 représentations. Toutes ont connu un brillant succès et ce en raison de la diversité des morceaux choisis et de la qualité des interprétations.

UNE NOUVELLE RECOMPENSE POUR L'ORGUE SENSORIEL. L'orgue sensoriel de Mickaël Fourcade et l'association Son & Handicap créée à Plaisance viennent de permettre au Conservatoire des Landes de remporter le Prix national de la chambre des éditeurs de musique de France dans la catégorie «prix de l'innovation technologique pour l'enseignement musical». Rappelons que le premier orgue sensoriel a été commandé par la mairie de Plaisance-du-Gers et couplé au grand orgue de l'église.

Des comptes en équilibre grâce aux efforts des collectifs, mais aussi des élèves qui participent pour moitié au financement des activités. 84 % des dépenses correspondent aux salaires et charges des neuf professeurs. Bravo à Philippe LABEYROU directeur de l'école, à l'ensemble des professeurs, au président Olivier LABORDE et au conseil d'administration. Sans leur sens du bénévolat, une telle école ne pourrait exister.

SPORTS

JANVIER							FEVRIER							MARS							AVRIL							MAI							JUIN													
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim							
1	2	3	4				1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	7	6	5	4	3	2	13	14	15	16	17	18	19		
12	13	14	15	16	17	18	8	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	28	29	30	31				27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	27	28	29	30											





L'école de Rugby de l'URBR vous souhaite une bonne année 2015





JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE								
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim		
1	2	3	4	5			1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
6	7	8	9	10	11	12	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13		
13	14	15	16	17	18	19	15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20		
20	21	22	23	24	25	26	22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27		
27	28	29	30				29	30	31				28	29	30				26	27	28	29	30	31		28	29	30				28	29	30	31								

Ce beau résultat est du à la mobilisation du public et à l'aide apportée par plusieurs partenaires qui sont venus soutenir bénévolement l'action. Les Dandys de l'Armagnac assureraient l'animation sonore.

La compagnie Los Baldes ravissaient les spectateurs avec les danses sévillanes. Les enfants ont profité des animations et des jeux gracieusement fournis par Enzo Productions. Qu'ils en soient tous remerciés.

Ce bel effort collectif va permettre à un enfant malade de réaliser prochainement son rêve et démontre que « Le rugby est l'école de la vie ».

La délégation du Gers, qui s'occupe aussi des Hautes Pyrénées, est basée à Pouydraguin.

Les personnes peuvent contacter l'association à association.reves32@gmail.com ou par téléphone

L'ÉCOLE DE RUGBY DE L'URBR : 188 joueurs et 27 éducateurs formés ou en cours de formation. 25 inscriptions supplémentaires par rapport à la saison précédente, essentiellement dans les catégories M10 et M12. La rentrée s'est faite à Plaisance le samedi 6 septembre sous la houlette des éducateurs. La journée s'est terminée par des grillades offertes aux jeunes et à leurs parents.

RUGBY DE REVES : une journée exceptionnelle au cours de laquelle l'USP a démontré que Rugby rime avec générosité. Le dimanche 12 octobre, l'USP a ouvert les portes du stade à l'association « Rêves » en participant à la Journée Nationale des Rêves, opération nationale en faveur des enfants malades. En étroite concertation, la délégation du Gers et les bénévoles du club, soutenus dans leurs démarches par le Comité Armagnac Bigorre, ont mis en œuvre plusieurs actions qui ont abouti à la remise d'un chèque de 370 €. La loterie dont le gros lot était un maillot de rugby dédié par les joueurs du Stade Toulousain et offert par la société BRAKE, a rapporté la somme de 240 €.

au 05 62 69 28 75. Le site de l'association est à l'adresse : <http://www.reves.fr>.



LABEL DE QUALITE «ECOLE DE PETANQUE FRANCAISE» POUR LA BOULE JOYEUSE : ce label attribué par la Fédération française de Pétanque récompense les clubs qui répondent à des critères d'excellence pour leur fonctionnement associatif, administratif et pour leur

engagement auprès des jeunes licenciés dans leur formation. Ce label permettra à la Boule Joyeuse d'intervenir dans le cadre des activités périscolaires avec une aide matérielle de la fédération. Bravo au club plaisantin et à son président Daniel LASNAVERES.

ANIMATION

LES FETES DE L'AVENT DES 5, 6 ET 7 DECEMBRE 2014 : TROISIEME EDITION

Un succès qui se confirme grâce à la participation de nombreuses associations et bénévoles autour de CAPGERS : **plus de 2.500 visiteurs.**



Une programmation variée et de nombreuses animations.

Sur les 3 jours : le **Marché de l'Avent** comptait près de 50 exposants et des programmes musicaux sans discontinuer.

Le **vendredi 5 décembre** : le Concert de l'Avent dans l'Eglise de Plaisance a connu un immense succès (voir rubrique CULTURE).



Les enfants à la fête : un marathon unique dans le Gers. Le Sésame de l'Avent permet à chaque enfant pour la modique somme de 3€ d'avoir accès aux séances de cinéma, manège, Contes de Noël, goûter de Noël, Loto Jouets et Spectacle de Noël avec en prime un calendrier de l'Avent. A la fin du Week-end, le tirage au sort final des Sésames de l'Avent permet aux heureux gagnants de remporter des jouets.

Le samedi et dimanche **trois séances de Cinéma** en collaboration avec Ciné Europe ont rassemblé **270 spectateurs**. Le loto a réuni plus de **350 personnes** et les enfants ont fini avec le spectacle endiablé « d'un bal autour du sapin ». Les contes organisés avec Marie-Paule FONTANO à la Médiathèque ont rencontré un vif succès.

Le cabaret de l'Avent et le concours de soupe ajoutaient un espace convivial et festif pour les plus grands.



EN BREF

LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE, une émouvante cérémonie du souvenir.

Nos concitoyens ont répondu en nombre à l'invitation de la Municipalité et des Anciens Combattants pour la commémoration du début du conflit meurtrier qui a déchiré l'Europe.

La cérémonie a débuté par le chant « Le soldat » interprété par la chorale du Col-

lège Pasteur. Elle s'est déroulée suivant un cérémonial adapté pour la circonstance. Les enfants de l'école primaire ont chanté « La Marseillaise », lu la biographie des soldats de Plaisance et du canton tués en 1914 et accompagné le dépôt de gerbes. Leur présence émue et silencieuse a marqué cette cérémonie particulière que les Dandys ont clôturé par une marche de l'époque.

Un pot offert par la mairie a réuni les par-

ticipants salle N°1. Merci à tous eux qui ont participé à la réussite de cette commémoration.

Cerise sur le gâteau : la FNCA a offert aux élèves du CMI-CM2 la visite du Musée de la Grande Guerre à l'abbaye de Saint Sever de Rustan.





LA TRADITIONNELLE CEREMONIE DES VŒUX à la population, au personnel communal, qui s'y trouvait associé pour la première fois, a réuni salle n°1 de la mairie une nombreuse assistance. Il y avait des représentants du monde économique, associatif, du service public et des corps constitués.

Remise de la médaille de la ville. Dans le cadre de cette fête traditionnelle et chaleureuse, Régis SOUBABERE a remis à Martine SEMMARTIN, membre du club de Karaté « Soleil Levant » la médaille de la Ville de Plaisance récompensant ainsi ses performances sportives, son action exemplaire dans le milieu associatif et son sens de la convivialité.

DERNIERE MINUTE

CITOYENNETE : à l'initiative de Mmes L. BELLANGER, COULLOC'H et MAESTRACCI, une manifestation d'hommage aux victimes des attentats des 7 et 8 janvier a eu lieu samedi 10 janvier. Une très nombreuse assistance s'est retrouvée devant la mairie pour exprimer son indignation face à cet acte de barbarie et affirmer son attachement aux valeurs fondamentales de la République : liberté de pensée, liberté d'expression et liberté de la presse.



CULTURE : Un événement exceptionnel à ne pas manquer : le dimanche 29 mars, salle des sports (l'heure est à déterminer) « Circuits », scène conventionnée des Arts du Cirque d'Auch vous propose, en partenariat avec la commission Culture de la mairie, de venir applaudir « Cordes » d'Alexis ROUVRE. Un spectacle de jonglerie et de manipulation d'objet qui vous laissera sans voix (tarif unique : 7€).



ETAT CIVIL :

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE est valide 15 ans depuis le 1er janvier 2014. Cet allongement de 5 ans concerne

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 des personnes

majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie. La prolongation de votre carte est automatique.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il doit se faire obligatoirement dans les 3 mois qui suivent les 16 ans du jeune.

LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

PASSEPORT BIOMETRIQUE Prévoir – 3 mois), une durée de 30 minutes par passeport

De préférence venir le lundi ou le jeudi de 8h30 à 12 h mercredi et vendredi 13h30 à 16h ou sur rendez-vous

Pièces à fournir :

pour la 1ère demande :

Photocopie de la CNI (en cours de validité ou périmée depuis – de 2 ans),

si pas de CNI ou périmée depuis + de 2 ans → fournir copie acte de naissance (de

justificatif de domicile : échéancier EDF ou avis imposition, pour majeur : si hébergé → attestation + facture et photocopie de la CNI de l'hébergeant,

2 photos d'identité couleur,

timbres fiscaux : - de 15 ans : 17 €

Mineurs de 15 ans et + : 42 €

Majeurs : 86 €,

pour les mineurs : photocopie CNI du parent ayant rempli l'autorité parentale

(cerfa orange),

pour le renouvellement :

idem 1ère demande,

ancien passeport (non restitué après dépôt dossier sauf si visa en cours),

déclaration de perte en mairie si impossibilité de présenter l'ancien passeport.

Pour les timbres fiscaux : Trésorerie de Plaisance ouverte du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h (paiement en espèces ou par carte bancaire)

PLAISANCE SICTOM OUEST :

leure maîtrise.

REDUIRE NOS DECHETS MENAGERS EST UNE OBLIGATION. Ils représentaient en 2012 - 10 470 T soit 255 kg/hab pour le Sictom-Ouest. Pour répondre aux exigences du « Grenelle 1 et 2 » : 7% de moins sur 5 ans, nous incitons chaque foyer à une sensibilisation de la réduction de ses déchets par une meilleur

Renseignements au 05 62 08 93 84.

UNE OPERATION VELO SUR LE SITE DE LA DECHETTERIE DE PLAISANCE. C'est simple : il suffit de donner les vélos inutilisés, usagés et même cassés. L'IME de Pagès se chargera de les réparer et ils seront ensuite envoyés au Mali. Une action simple et humanitaire.



COUP DE PROJECTEUR SUR CINE EUROPE



6228 entrées sur 2013, c'est un résultat en équilibre mais qui pourrait être meilleur avec votre soutien ! 328 séances et 135 films classés Art et Essai. Meilleure fréquentation : Catégorie Art et Essai : *Guillaume et les garçons à table*. Grand Public : *Qu'est ce qu'on a fait au Bon Dieu* Ce qui montre que les Plaisantins aiment rire !

Votre salle de proximité : Le cinéma L'EUROPE existe depuis 1986. Reconnue « Salle Art et Essai », elle est soutenue financièrement par le Centre National du

grand public, le samedi après-midi, à 17h. Un point sur la fréquentation de ces séances sera fait fin février.

Des tarifs raisonnables : 6.5€, 5.5€ et 4€ plus les cartes de fidélité : adulte : 55€ et jeune : 21€.

Jeunes et cinéma : La salle joue un rôle important dans le cadre de l'éducation à l'image du jeune public en partenariat avec les écoles, les collèges et les LAE du territoire

et un répondeur téléphonique. Des sites internet dédiés au cinéma : Allo Ciné, Ciné 32, le site de l'Office de Tourisme « Bastides et Vallons du Gers », le site de la Mairie de Plaisance du Gers, le journal « Ciné 32 » et les journaux locaux viennent également en renfort de cette diffusion.



Cinéma et reçoit également le soutien financier de la Municipalité de Plaisance et les Municipalités du Canton. La salle est gérée par l'association entièrement bénévole Ciné Europe. Elle fait partie du réseau des salles programmées par Ciné32.

Une programmation variée avec des films pour tous les goûts : La salle propose des films de pur divertissement mais aussi présente et défend un cinéma différent pour un public plus curieux.

Cinq séances par semaine : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi en soirée. (20h30 ou 21h). Séances programmées « Art et Essai » : le lundi et le jeudi.

Cycle « les Mardis du cinéma » :

Les soirées à thème ou les ciné-débats.

A la dernière Assemblée Générale, il a été décidé de mettre à l'essai **une séance**

Durant le temps scolaire, la salle participe à l'opération départementale « Un film pour tous », aux opérations nationales « Ecole au cinéma » « Collège au cinéma ». **Ces actions représentent 23 séances et 1572 entrées.**

Hors temps scolaire, la salle propose une programmation spéciale pour les vacances scolaires, des « Séances de Noël » et des « Séances spéciales » à la demande des établissements scolaires.

Des animations ont également été proposées : découverte de la salle, visite de la cabine de projection de façon à faire découvrir « l'envers du décor ».

Demandez le programme : Les affiches sont sur les deux places et à l'extérieur de la salle. Le programme hebdomadaire est affiché dans les commerces et les lieux publics. La salle a un réseau d'adresses mails

Une salle confortable, agréable et bien équipée : 160 places, l'accès handicapé, la climatisation. Sur le plan technique : un projecteur numérique, un scallier, la 3D, son Dolby Surround. Depuis le mois de mars, les films sont reçus via internet par le réseau Globecast. Enfin, une caisse électronique soulage le travail bénévole des caissiers. Ces équipements ont bénéficié du soutien financier du CNC qui prend en charge jusqu'à 90% de la dépense HT.

La salle peut être utilisée hors programmation par toute association de Plaisance qui en fait la demande au président de Ciné Europe, Monsieur Georges BAGNASCO. Le projectionniste est seul habilité à faire fonctionner le matériel de projection.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Après un premier trimestre de mandature assez difficile, nous prenons petit à petit notre place au sein du conseil municipal.

Au fil du temps nous constatons que notre analyse de la situation financière de la commune, dont nous avons relevé la fragilité au cours de la campagne était exacte. Par contre nous nous réjouissons d'avoir été peut être entendus, car des études sont faites pour réduire les dépenses dans les domaines que nous avons pointés en réunion publique (électricité et téléphone par exemple).

Nous soutenons également la démarche qui consiste à demander aux associations une participation aux frais de consommation d'électricité.

Toutefois, beaucoup reste à faire et nous déplorons que notre marge de manœuvre soit si étroite, regrettant un manque évident de réactivité. Si nous avons la possibilité de nous exprimer, nous sommes dans l'incapacité d'agir en tant qu'élus. Concernant l'arrêt de la desserte SNCF, nous avons dû saisir l'association "Plaisance Autrement", qui a envoyé aux différents services concernés (ministères, préfet, région etc...) le résultat de la pétition qui a recueilli 800 signatures et pour laquelle nous avons été aidés par certains de nos concitoyens ; car nous ne pouvions nous résoudre à attendre la motion du conseil municipal du 12 novembre. Pour ce qui concerne les solutions palliatives, nous devons nous en remettre à l'équipe municipale majoritaire et au maire, nous con-

tentant de réfléchir et de faire des propositions.

Nous enregistrons avec plaisir une évolution importante au cinéma : au cours de notre 2ème réunion publique nous nous étions fait l'écho de certains Plaisantins qui souhaitaient une séance



après midi du week-end. Lors de son assemblée générale du 18 novembre 2014, l'équipe dirigeante du cinéma, a donné satisfaction à cette demande et a prévu une séance le samedi à 17h, à l'essai pendant 3 mois, de décembre à fin février. Cette ouverture ne pourra être pérenni-

sée que si la fréquentation le justifie et aura pour effet, outre la satisfaction des Plaisantins, de soutenir l'activité du cinéma en donnant accès aux personnes qui ne veulent pas sortir le soir.

Nous souhaitons toujours voir apparaître des actions énergiques qui conduiront à l'assainissement des comptes de la commune ; nous pensons en particulier à des économies d'envergure et à des recettes pouvant provenir par exemple de la gestion du patrimoine (vente, location, etc...). Nous demandons aussi que soient mises en place des actions qui permettront d'accélérer la vente des lots restants au lotissement de la plaine (des panneaux sont en cours de confection a précisé Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal du 12 novembre).

Enfin, nous réitérons notre volonté de rester à votre écoute et de porter vos demandes avec énergie chaque fois que nécessaire. N'hésitez pas à nous solliciter !

TRANSPORTS EN COMMUN



Le 1er septembre dernier, l'arrêt de Plaisance desservi par la ligne KEOLIS/SNCF, assurant la liaison entre les gare de Tarbes et Mont de Marsan, était brutalement supprimé, laissant en plein désarroi une partie de nos concitoyens qui utilisaient ce service régulièrement ou épisodiquement.

C'est lors de la fermeture de la voie ferrée Tarbes /Mont de Marsan que cet arrêt avait été créé, autrement dit depuis plusieurs décennies. Peu connu, le service était peu utilisé.

D'après le Conseil Régional à l'initiative de cette décision la fréquentation avait diminué au cours des 3 dernières années. Ce

même Conseil Régional a reconnu que la municipalité n'avait pas à être consultée sur ce point, d'où la décision unilatérale imposée à tous.

En réaction, une motion de protestation, demandant le rétablissement de la ligne, a été votée lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2014, et une pétition à l'initiative des élus de l'opposition, aidés par une partie des Plaisantins, a recueilli 800 signatures.

Lors de ce même Conseil municipal des idées ont été émises par un maire adjoint, monsieur K'DELANT, et sont à l'étude.

Il s'agit du transport à la demande initié par le Conseil Régional ou plus simplement une organisation centralisée à la mairie autour d'une équipe de bénévoles.

A suivre !



SERVICE DE PROXIMITE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE

Antenne de MARCIAC Route du Lac

Tél : 05 62 08 25 06 tous les jours de

Fax : 05 62 08 25 07 8h30 – 12h30

e-mail : cias@cbbvg.fr 13h30 - 17h30

Antenne de PLAISANCE

Hôtel de ville Ouverture au public

Tél : 05 62 69 13 91 lundi, mercredi, jeudi

Fax : 05 62 09 26 35 8h30 – 12h30

PUBLIC CONCERNE :

vous êtes retraité
vous êtes en situation d'handicap permanent ou temporaire
vous sortez d'hospitalisation
vous manquez de temps pour réaliser vos tâches ménagères
Si vous faites appel à notre service d'aide à domicile, vous n'aurez aucune contrainte administrative et une trentaine d'agents mettront leurs compétences et leur savoir-faire à votre disposition.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans nos bureaux :

Sur votre demande, une secrétaire peut se déplacer à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous aider dans les démarches à entreprendre.

AVANTAGES FISCAUX :

Sachez qu'une partie des frais engagés pour ces prestations sont déductibles de votre montant imposable.



Mais également :

- la livraison de repas équilibrés à votre domicile 7 jours/7

- un service de soins infirmiers

- une équipe spécialisée Alzheimer

Nos engagements ?

- un service de qualité, avec un personnel formé et expérimenté

- une écoute personnalisée qui tient compte de vos besoins et de vos habitudes de vie

- une intervention possible dans les 48 heures

Nos Objectifs ?

Vous satisfaire et vous permettre de rester à votre domicile dans les meilleures conditions.

L'association ADOM TRAIT D'UNION est là pour vous conseiller et vous accompagner sur vos droits et le montage de vos

dossiers de prises en charge auprès des différents organismes (Conseil Général (APA, PCH, Aide sociale), MSA, CARSAT, Caisses de retraite, mutuelles...).

En faisant appel à nos services, vous pouvez également prétendre à une déduction de vos impôts.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Un simple coup de fil et nous venons à votre rencontre !

ADOM TRAIT D'UNION
AIGNAN – MARCIAC – PLAISANCE
16 rue des Pyrénées 32160 PLAISANCE
Tél : 05.62.69.16.62. adom2@wanadoo.fr

A vos côtés au quotidien, l'association ADOM TRAIT D'UNION vous propose les services d'une aide à domicile :

- entretien de votre logement
- repassage
- aide à la préparation des repas
- aide au lever/au coucher
- aide à la toilette,
- courses, ...

SERVICES

MAIRIE : 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

www.plaisancedugers.com

TRESOR PUBLIC : 05.62.69.14.20

Du Lundi au Vendredi, de 8 h 45 à 12 h.

MEDIATHEQUE : 05.62.69.59.01

Mardi : 16h/18h-Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 10h/13h-Samedi : 10h/17h

SPAC (Réseau Assainissement) : 05.62.09.35.62 Marciac

SIEBAG (Réseau Eau Potable) : 05.62.69.84.22 Riscle

LA POSTE : 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h30. Le samedi : 9h00/12h00

M.S.A. : RV par téléphone 05.42.54.04.00

EPISODE 05.62.03.85.47 jeudi 9h30/11h30 association.episode@orange.fr

ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI :

CIBC : 05.62.05.26.40

MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32

ESPA (AJVVT) : 05.62.09.29.05

CROIX ROUGE : 05.62.69.43.74

Mardi au Vendredi : 14h30/17h30

DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE : SUR RV

11 rue de Barbat, Immeuble du SLA

ASSISTANTE SOCIALE : 05.81.32.35.50

CARSAT : 05.31.16.10.12

Mesdames GARCIA et CHAUBARD

OFFICE DE TOURISME 05.62.69.44.69
ot.plaisance@wanadoo.fr

ADIL 32 : 05.81.32.35.05 www.adil32.org